

Winiger Stéphane.
Ch. de Grange-Falquet 17,
1224 Chêne-bourg.

Madame Emery-Torracinta,
Conseillère d'Etat du
département de l'instruction
public, de la formation et de la
jeunesse

Le Grand Cahier, une question de censure

Madame La Conseillère,

Le 6 octobre 2022, je me suis rendu à une pièce de théâtre pour un livre étudié en classe à l'ECG Jean-Piaget. Ce livre s'intitule *Le Grand Cahier*, c'est un livre assez rude pour des classes de troisième de l'ECG. Mais l'œuvre d'Agota Kristof sous ses airs enfantins cache une histoire palpitante. La férocité de cette œuvre, les lecteurs tels que nous élèves de troisième, nous permet d'accrocher plus au livre.

Le problème avec ce livre est de savoir s'il faut l'autoriser à l'école. Le livre devrait être étudié à l'école, car il est explicite et assez réel, mais il pourrait aussi être interdit pour cette tendance violente pédophile, zoophilie, etc.

Suite à la lecture de cette œuvre je n'arrive pas à comprendre toute cette polémique à travers ce roman. Après la pièce de théâtre qui nous a tous chamboulés, adolescents de 16 à 20 ans, mon ressenti est vraiment fort en émotion car nous avons cet homme au milieu de la salle dans le noir qui nous raconte l'histoire atroce de deux jumeaux. Nous avons ensuite regardé en classe le film de Janos Szasz. Il nous a permis d'illustrer cette œuvre parfois "surréaliste". Ce film qui censure les scènes les plus choquantes, reste quand même fort en sensation.

Le Grand Cahier est un chef d'œuvre de sa génération. L'incompréhension face aux choix des écoles qui veulent l'interdire est totale après lecture du roman, car nous élèves de Jean-Piaget avons adoré ce roman. Nous voulons l'intégrer dans les écoles.

Ayant la chance d'avoir un jumeau, j'ai pu faire la comparaison avec le livre qui m'a donc encore plus touché que n'importe quel autre.

Veillez agréer, Mme Emery-Torracinta, mes meilleures salutations.